

(N° 52.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1895-1896.

### Projet de Loi allouant des crédits supplémentaires et autorisant des transferts et régularisations à des Budgets pour l'exercice 1895.

(Voir les n°s 142, 154 et 157, session de 1895-1896, de la Chambre des Représentants.)

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

##### I. — CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

###### ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert, pour être rattachés au Budget de l'exercice 1895, des crédits supplémentaires montant à la somme de neuf millions huit cent dix mille cent vingt-quatre francs soixante-treize centimes (fr. 9,810,124-73), à affecter au paiement de créances se rapportant à des exercices périmés (1891 et antérieurs) et à des exercices clos (1892, 1893 et 1894), ainsi qu'au paiement de dépenses afférentes à l'exercice 1895.

Ces crédits, à couvrir par les ressources ordinaires du Trésor, sont répartis, par Ministères et services, conformément au tableau A annexé à la présente loi de la manière suivante :

Dotations . . . . .	fr.	74,000	»
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. . . . .		9,046,774	73
— de la Guerre . . . . .		689,350	»
Ensemble . . . . .	fr.	<u>9,810,124</u>	<u>73</u>

###### ART. 2.

Est autorisée l'imputation, sur l'article 21bis du Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1895, du prix de 168 wagons fermés de grande capacité dont la fourniture a été adjugée le 26 février 1896.

II. — TRANSFERTS.

ART. 3.

Sont autorisés, à concurrence d'une somme de un million deux cent quatre-vingt-huit mille six cents francs (1,288,600 fr.), les transferts au Budget de l'exercice 1895 détaillés au tableau B annexé à la présente loi et répartis par Ministères ainsi qu'il suit :

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	fr.	12,000	»
— de la Guerre . . . . .		1,276,600	»
Ensemble. . . . .	fr.	<u>1,288,600</u>	»

III. — RÉGULARISATIONS.

ART. 4.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes est autorisé à imputer sur les crédits mis à sa disposition par le Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires, les créances libellées ci-après, dûment reconnues et établies, mais atteintes par la prescription édictée par l'article 34 de la loi du 15 mai 1846, savoir :

1° Affaire veuve Paschal pour dommages causés à sa propriété à Dison ; honoraires dus aux experts et frais de travaux divers . . . . .	fr.	701	61
2° Créance de l'avocat De Becker relative à des arrêts rendus le 3 mai 1888, en cause de la Compagnie des Chemins de fer des Plateaux de Herve contre l'État belge . . . . .		617	89
3° Créance de l'avoué Eberhard, qui a occupé en 1888 en cause de l'État belge contre les entrepreneurs de la construction du bâtiment des recettes de Haversin . . . . .		110	92
4° Créance de l'avoué Marlier, qui a occupé en 1890 dans l'instance en expropriation pour l'exécution des travaux d'aménagement de la station de Saint-Ghislain . . . . .		93	22

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> avril 1896.

*Les Secrétaires,*  
L. DE SADELEER,  
Jules DE BORCHGRAVE.

*Le Président de la Chambre*  
*des Représentants,*  
A. BEERNAERT.

TABLEAU A.

Tableau des crédits supplémentaires à rattacher aux Budgets des Dotations, du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et du Ministère de la Guerre de l'exercice 1895, pour le paiement de créances se rapportant à des exercices clos (1894 et antérieurs) et pour la liquidation de dépenses à imputer sur l'exercice 1895.

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.				LIBELLÉ DES ARTICLES.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses		Observations.
CHAPITRES		ARTICLES			des exercices 1894 et antérieurs.	de l'exercice 1895.	
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.				
				<b>1<sup>o</sup> Dotations.</b>			
III.	"	4	"	Chambre des Représentants . . . . .	"	74,000	"
				<b>2<sup>o</sup> Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>			
II.	"	7	"	Chemins de fer. — Services communs. Traitements, etc.	"	4,000	"
—	"	8	"	Id. Services communs. Salaires, etc. . . . .	"	600	"
—	"	9	"	Id. Services communs. Imprimés, fournitures de bureau, etc. . . . .	"	10,500	"
—	"	11	"	Id. Services communs. Secours exceptionnels aux ouvriers, etc. . . . .	"	25,000	"
—	"	13	"	Voies et travaux. — Traitements, etc. . . . .	"	31,770	"
—	"	14	"	— Salaires, etc. . . . .	"	60,420	"
—	"	16	"	— Entretien et renouvellement des voies . . . . .	"	186,000	"
—	"	17	"	Traction et matériel. — Traitements, etc. . . . .	"	47,925	"
—	"	18	"	— Salaires, etc. . . . .	"	430,365	"
—	"	20	"	— Combustible, etc. . . . .	"	405,000	"
—	"	21	"	— Matériel { Entretien et réparation, fr. 68,575 Renouvellement. . . 2,510,000 (Dépenses exceptionnelles.)	"	2,578,375	"
—	"	"	21bis	— Renouvellement . . . . . (Dépenses exceptionnelles.)	"	500,000	"
—	"	22	"	Transports. — Division commerciale. Traitements, etc. . . . .	"	407,160	"
—	"	23	"	— Division commerciale. Salaires, etc. . . . .	"	240,950	"
—	"	25	"	— Division commerciale. Frais d'exploitation . . . . .	"	76,000	"
—	"	26	"	— Division commerciale. Camionnage . . . . .	"	40,000	"
—	"	27	"	— Division commerciale. Pertes et avaries . . . . .	"	1,095,275	"

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.				LIBELLÉ DES ARTICLES.	MONTANT		Observation	
CHAPITRES		ARTICLES			des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses			
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.		des exercices 1894 et antérieurs.	de l'exercice 1895.		
—	»	29	»	Perception des recettes, etc. — Traitements, etc. . . . .	»	22,050	»	
—	»	30	»	Perception des recettes, etc. — Salaires, etc.	»	4,070	»	
III.	»	36	»	Postes et Télégraphes. — Postes. Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc. . . .	»	162,275	»	
—	»	37	»	Postes et Télégraphes. — Postes. Traitements et indemnités des facteurs, etc. . . . .	»	143,000	»	
—	»	43	»	Postes et Télégraphes. — Télégraphes et téléphones. Traitements et indemnités, etc.	»	55,125	»	
IV.	»	48	»	Marine. — Traitements et indemnités . . .	»	10,000	»	
—	»	52	»	— Traction et matériel, etc. . . . .	»	84,000	»	
VII.	»	55	»	Pensions : premier terme. . . . .	»	2,500	»	
IX.	»	57	»	Dépenses imprévues. . . . .	»	2,000	»	
»	X	»	58	Marine. — Construction d'un nouveau paquebot pour la ligne d'Ostende-Douvres. (Dépenses exceptionnelles.) . . . . .	»	2,205,000	»	
»	XI	»	59	Chemins de fer. — Traction et matériel.				
				— Primes . . . . .	353	»	»	
»	—	»	60	— Transports. Camionnage . . . . .	18,562	33	»	
»	—	»	61	— Transports. Pertes et avaries . . . . .	184,875	36	»	
»	—	»	62	— Services communs. Imprimés, fournitures de bureau . . . . .	4,528	74	»	
»	—	»	63	Postes et Télégraphes. — Postes. Indemnités et remboursements, etc. . . . .	23	48	»	
»	—	»	64	Marine. — Traction et matériel . . . . .	2,850	»	»	
»	—	»	65	Dépenses imprévues. . . . .	6,221	82	»	
(Les crédits portés aux articles 8, 14, 16, 18, 21, 23 et 30 peuvent être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)								
TOTAL pour le Ministère des Chemins de fer, etc.					217,414	73	8,829,360	»
<b>3<sup>e</sup> Ministère de la Guerre.</b>								
VIII.	»	24	»	Pain et viande . . . . .	»	689,350	»	
TOTAL pour le Ministère de la Guerre . . . . .					»	689,350	»	
— des Chemins de fer, etc.					217,414	73	8,829,360	»
— le Budget des Dotations . . . . .					»	74,000	»	
ENSEMBLE . . . . .					217,414	73	9,592,710	»

## Tableau des transferts à opérer au Budget de l'exercice 1895.

MINISTÈRES.	MONTANT DES TRANSFERTS dont les crédits budgétaires doivent être			
	DIMINUÉS		AUGMENTÉS	
	ARTICLES du budget.	Sommes.	ARTICLES du budget.	Sommes.
1° Ministère des Chemins de fer, etc. . . . .	28	12,000 »	22	12,000 »
TOTAL pour le Ministère des Chemins de fer, etc. . . . .		12,000 »		12,000 »
	6	1,600 »	3	6,550 »
	8	60,500 »	4	19,000 »
	9	1,000 »	7	2,400 »
	10	2,500 »	11	9,000 »
	16	39,000 »	13	85,000 »
	17	4,500 »	14	10,000 »
	24 litt. a.	296,500 »	15	5,000 »
2° Ministère de la Guerre . . . . .	25	680,000 »	18	125 »
	29	29,000 »	20	375 »
	Budget de la Gendarmerie.	162,000 »	24 litt. b.	903,150 »
			28	52,000 »
			31	42,000 »
			32	115,000 »
			33	9,500 »
			34	17,500 »
TOTAL pour le Ministère de la Guerre . . . . . fr. . . . .		1,276,600 »		1,276,600 »
— — des Chemins de fer, etc. . . . .		12,000 »		12,000 »
ENSEMBLE. . . . . fr. . . . .		1,288,600 »		1,288,600 »